

CS TMA

Certificat de Spécialisation

Tracteurs et Machines Agricoles : Utilisation et Maintenance

Objectifs :

Acquérir des compétences pour utiliser, entretenir et assurer la gestion des agroéquipements. Approfondir ses connaissances sur la réalisation des travaux agricoles afin de devenir un salarié qualifié dans les CUMA, ETA, groupements d'employeurs et exploitations agricoles.

Conditions d'admission :

- Avoir au minimum 15 ans.
- Être titulaire à minima d'un diplôme de niveau 3 : CAPA, BEPA Conduite de Productions Agricoles, BPA, Bac Pro CGEA, BP/REA, BEP MTMA ou une expérience professionnelle
- Autre diplôme sur dérogation.

Enseignement professionnel :

- Conduire en sécurité des tracteurs et des machines agricoles
- Connaître les principaux outils d'aide à la conduite
- Savoir utiliser, régler et entretenir le matériel de culture et de récolte
- Assurer l'entretien et la maintenance du tracteur
- Travailler les métaux
- Savoir gérer et suivre les chantiers
- Agronomie, Economie, Prévention, Législation
- CACES R 482
- SST

Formation en alternance :

- Alternance sous statut apprentissage
- 16 semaines de 35h en centre de formation
- 31 semaines en entreprise
- 5 semaines de congés payés
- Rémunération selon l'âge et le niveau du diplôme
- Suivi individualisé

Apprentissage en entreprises de :

- Exploitations agricoles
- E.T.A
- C.U.M.A

Après le CS :

- Entrer dans la vie active
- Engager une autre formation qualifiante

Modalités d'évaluation

- Évaluation en cours de formation sous forme d'UC
- Unité capitalisable valable 5ans

